



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'UNE :

Séance publique du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de La Macaza, agissant à cette occasion à titre de Conseil local du patrimoine, aura lieu le 12 décembre 2018 à 9h30 au bureau municipal situé au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

À cette occasion chacune des personnes intéressée à la citation en tant que bien patrimonial du bâtiment de l'Église Notre-Dame-du-Divin-Pasteur, situé au 64 rue des Pionniers, pourra faire ses représentations.

DONNÉ À LA MACAZA CE 23^e JOUR DE NOVEMBRE 2018

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à chacun des endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23^e jour de novembre 2018.

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux